



Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères du Plateau de Lannemezan-Nestes-Coteaux (Siren : 200041234)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Capvern
Arrondissement	Bagnères-de-Bigorre
Département	Hauts-Pyrénées
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Bernard PLANO

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	N°3000- RD 938
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	65130 CAPVERN
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires et fiscalisées des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	40 298
Densité moyenne	25,58

Périmètres

Nombre total de membres : 11

- Dont 11 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
65	CC Aure 2008 (200018497)	CC
65	CC d'Aure (246500789)	CC
65	CC de la Haute Vallée d'Aure (246500805)	CC
65	CC de la Vallée du Louron (246500052)	CC
65	CC des Baronnie (200039196)	CC
65	CC des Véziaux d'Aure (246500573)	CC
65	CC du Canton de Saint-Laurent-de-Neste (200007433)	CC
65	CC du Canton de Tournay (200007425)	CC
65	CC du Pays de Trie (200005130)	CC
65	CC du Plateau de Lannemezan et des Baïses (200041200)	CC
65	CC Neste Baronnie (246500508)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p><i>Compétences optionnelles La collecte des déchets ménagers et assimilés la création et la gestion des déchetteries</i></p> <p>Par substitution</p> <p>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p>- <i>Compétence obligatoire Une compétence fonctionnelle et non opérationnelle qui est obligatoire pour les communautés de communes membres du syndicat et qui concerne la gestion administrative et financière pour les opérations de traitement des déchets ménagers et assimilés conformément à la définition donnée par les articles L.2224-13, L.2224-14 et L.2224-16 du Code Général des Collectivités Territoriales : Centre de Tri ; Quais de transfert ; Transport depuis les quais de transfert vers les unités de traitement ; Traitement et valorisation de tous types de déchets ménagers et assimilés.</i></p> <p>Par substitution</p>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
65	Syndicat Mixte Départemental de Traitement des déchets ménagers et assimilés (200011732)	SM fermé	230 502

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)